

## **NOUVELLES INFORMATIONS SUR L'OUVERTURE DES GUICHETS - COVID-19**

Madame, Monsieur,

Nos guichets rouvriront aux horaires habituels dès le lundi 8 juin 2020 soit de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Au vu de la situation exceptionnelle, l'accès au guichet est uniquement **sur rendez-vous**. Merci de nous joindre au préalable par téléphone au 032/889.68.10.

Nous vous rappelons que toute personne s'adonnant à la prostitution pour la première fois dans le canton de Neuchâtel a l'obligation de venir personnellement au guichet. Les documents suivants doivent être préparés en amont :

- Formulaire de première arrivée complété et signé
- Formulaire d'arrivée complété et signé
- Attestation de la caisse AVS
- Copie de l'autorisation pour exercer une activité lucrative en Suisse
- Copie du passeport ou de la pièce d'identité
- Photographie format passeport

Tout autre document peut nous être envoyé par email à l'adresse [orct.controle@ne.ch](mailto:orct.controle@ne.ch) ou par courrier postal, afin d'éviter un afflux au guichet.

Merci de ne pas vous rendre dans nos locaux si vous êtes une personne vulnérable, si vous ressentez des symptômes de la COVID-19 ou si vous avez été en contact il y a moins de 10 jours avec un cas avéré ou une personne présentant un de ces symptômes.